

Permanence des élus

En raison du contexte sanitaire actuel, la permanence des élus initialement prévue le 20 mars de 10h00 à 12h00 est annulée.

La prochaine permanence aura lieu le 24 mars de 14h00 à 16h00. Elle se déroulera par téléphone et sur rendez-vous d'une demi-heure maximum.

Les prises de rendez-vous se font par téléphone au 01 60 59 18 00.

